



Label

Zoom

Elles sentent bon le terroir et le savoir-faire local. Elles s'identifient aux deux en même temps qu'elles livrent de précieuses indications aux zones qui les ont fait grandir, au sens propre comme au figuré. Les appellations d'origine contrôlée (AOC) font la part belle aux tranches de notoriété nationale et au-delà : Pommard et son vin rouge éponyme, Espelette et son piment ou l'interrégional munster. A l'image de ce label officiel, l'on s'est demandé au Pôle lorrain de l'ameublement bois (Plab) si le « made in local » en matière de produits manufacturés, en l'occurrence le meuble et le siège, ne devait pas être également reconnu, de Neufchâteau à Liffol-le-Grand. Là, point d'AOC à l'horizon mais une IG, pour Indication géographique : un label garant d'une provenance et d'une authenticité dans les techniques de fabrication, une valorisation (et un rempart) face à la concurrence mondiale et la préservation des savoir-faire régionaux. Les adhérents vont rapidement plancher sur le sujet, qui se réunissent la semaine prochaine. Objectif : valoriser et protéger leurs produits d'exception.

O.J.